

Comité provincial Namur

PV N° 3 – Réunion du lundi 29 août 2011

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 20 heures 05.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS-ETIENNE, Mrs Guy DESSY, Michel HASTIR, José LAUWERYS, Benoit SAINTVITEUX et Michel MESUREUR.

Est excusé : M. Jean-Marie DELEUZE.

Invités présents : Mme Dominique SONVEAUX, Mrs José NIVARLET, Michel REGNIER et Gérard TRAUSCH.

1. Approbation des PV

Le PV de la réunion du 1^{er} août est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Correspondance

- Forfait général des Poussins A d'Hamois.
- Attestations pour des mutations administratives ont été envoyées aux clubs de Floreffe, Ixelles, Mazy-Spy, Maillen et Sambrien.
- Changement du numéro de téléphone de la secrétaire de Braibant.
- Reçu de la CTJ le calendrier des sélectionné(e)s.
- Modification des équipements du BS Gembloux et du BC Floreffe.
- Convocation des clubs concernés à la réunion des nouveaux secrétaires.
- Réception de la lettre au secrétaire concernant les licences avec photos.

3. Calendrier

Nous accueillons un nouveau club et une nouvelle équipe. Comme la série de P2B Dames comprenait un bye, l'équipe de La Bruyère l'occupe donc. Les données administratives se trouvent sur le site. Ils joueront cette saison dans la salle de Héron (1^{ère} rencontre à domicile du 10/09 dans les installations du BC Fernelmont).

4. Réunion des nouveaux secrétaires

La réunion s'est déroulée ce jeudi 25 août en présence de la secrétaire de Beez et du secrétaire-adjoint de l'IATA. Les représentants du nouveau club de La Bruyère étaient également présents. Après une présentation du site et des documents utiles, nous avons pu répondre à leurs diverses questions et demandes de précision.

Les secrétaires des clubs de Dinant et Braibant étaient excusés. Par contre, nous regrettons l'absence non-excusee des clubs de Sambrien, Faulx-les-Tombes, Keumiée, Florennes, First Andenne, Givet-Doische, Boninne, BB Sombreffe et Fernelmont.

5. Tour de table

José Lauwerys : une réunion CFA s'est déroulée le 12 août. L'AG des arbitres y a été préparée et l'ordre du jour a été établi. La classification a été revue.

Proposition de la CFA aux membres du CP : après une exclusion, si un arbitre ne donne pas suite en ne faisant pas de rapport, il ne serait pas convoqué pendant 2 semaines en seniors. Les membres du CP approuvent à l'unanimité.

L'idée est émise que le fait que les arbitres de club ne comptent pour le PC1 que 2 ans. Cette proposition est appréciée par M. Trausch.

L'organisation d'un cours « adapté » étant possible, un appel a été lancé via le blog et le site. A ce jour, nous avons reçu 3 candidatures. Une publicité plus large via les médias va être faite. M. Regnier propose qu'on publie l'info sur la Newsletter.

Formulaires arbitres : 16 ne sont toujours pas rentrés. 59 arbitres sont en ordre actuellement. Il est donc impératif que de nombreux candidats s'inscrivent au cours adapté.

Modalités de communication pour les désignations des arbitres de niveau 1 : si José Lauwerys les reçoit le lundi précédent la rencontre, il sera possible de les intégrer aux convocations des arbitres.

Qu'est-il prévu quand un « niveau 1 » a suivi les cours dans un club (il compte pour un demi PC1) puis il mute et suit le cours de niveau 2 ? Pour qui compte-t-il pour le PC 1 ? Son club d'origine ou le nouveau ? G. Trausch répond que rien n'est prévu pour le moment à ce niveau là. Il étudie le problème.

Combien faut-il siffler de rencontres par mois pour compter pour le PC 1 pour les arbitres de club ? L'idée retenue est de 3 au minimum.

Benoit Saintviteux : Content que le mois d'août soit terminé, surtout ce week-end particulièrement chargé. Il remercie la disponibilité de certains arbitres qui a permis que toutes les rencontres seniors soient encadrées.

Les convocations des deux premières journées ont été envoyées. Il n'a pu faire plus car, comme à l'habitude, il ne dispose pas des indisponibilités de la majorité des arbitres. Au vu des arbitres disponibles, il ne pourra très certainement pas désigner des arbitres pour les rencontres « hors classement ».

Comme une rencontre se déroule ce vendredi pendant l'AG des arbitres, il a demandé à deux arbitres de Régionale d'assurer l'arbitrage de cette rencontre. Il les en remercie.

Le club de Ciney joue maintenant dans sa salle. Seul l'appareillage électronique des 24 secondes ne fonctionne pas encore. Dérogation a été sollicitée au niveau du CDA.

Michel Hastir : Le stage des présélectionnées « 98 » a repris aujourd'hui. La liste des 15 sélectionnées sera connue ce mardi en vue de la JRJ du 16 octobre.

Michel Mesureur : les homologations sont en cours. 12 clubs ont été visités à ce jour. Restent les salles de Erpent-Boninne, Ste Begge-Complexe d'Andenne et La Bruyère (Héron).

Guy Dessy : La circulaire de la Commission de Propagande destinée aux clubs va être envoyée tout prochainement.

Concernant l'homologation des terrains, il précise que les membres ont insisté sur les protections de sécurité pour les plus petits. Les membres de la Commission d'homologation ont même rencontré des leurres (peinture imitant un renfort) lors de la visite d'une salle.

Pour 2012, tous les terrains doivent être conformes, même le terrain de Givet. Vérifier quand même si l'homologation n'a pas été effectuée au niveau de la fédération française, vu que certaines équipes départementales évoluent dans ces installations.

Carine Dupuis : Lors de la dernière réunion, il avait été prévu de convoquer les 2 arbitres convoqués et absents à la réunion de juin. Dans la mesure où un des arbitres n'a pas remis son formulaire et n'a plus donné de ses nouvelles depuis la fin de la saison passée, elle n'a pas convoqué l'autre arbitre qui, de toute façon, dépend maintenant du Régional. M. Regnier précise que, même si un arbitre dépend du Régional, le CP peut prendre des sanctions.

Les documents du nouveau club, le BC La Bruyère (division II B Dames) ont été complétés et renvoyés à la Fédération. L'équipe du club sera déjà alignée ce week-end contre le BC Hamois. Les renseignements administratifs figurent sur le site (rubrique des modifications au calendrier et renseignements clubs). Le calendrier complet parviendra sous les meilleurs délais aux clubs concernés.

Guy Henquet : demande à José Lauwerys de faire paraître les modalités PC1 et la liste des arbitres et membres officiels et leur affectation pour le 1^{er} septembre.

6. Divers

Guy Henquet : pourrait-on avancer la réunion à 19h00 au lieu de 19h30 puisque nous devons libérer la salle pour 22h00 au plus tard ? Aucun problème. A l'avenir, les réunions commenceront à 19h00.

Fin de la réunion à 21h45.

Prochaine réunion : le lundi 3 octobre 2011 à **19.00** heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet